



NOGENT-LE-PHAYE

Bulletin municipal **ÉTÉ 2020**

***Le nouveau Conseil Municipal
vous souhaite
un bel été !***



Éditorial



Après des semaines de lutte contre l'épidémie de coronavirus et de confinement de la population, la France est sur le chemin de la reprise et des vacances d'été. Nombre de nos compatriotes se sont retrouvés en première ligne dans la gestion de cette crise et ont contribué aux soins, au maintien du fonctionnement et des approvisionnements de tout un pays, jusque dans notre village. Qu'ils en soient remerciés.

Sur tout le territoire, parfois très proche de nous, des milliers de victimes du coronavirus sont à déplorer. Au travers de ces quelques lignes, j'aimerais avoir une pensée pour chacune d'entre elles, et pour celles qui se battent encore pour la vie.

Malgré ces circonstances, la vie démocratique continue et votre nouveau conseil municipal a enfin pu être installé le 25 mai. Lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier, le taux de participation a été nettement supérieur à la moyenne nationale et nous pouvons nous féliciter de l'implication et du sens du devoir républicain des nogentaises et des nogentais.

Les suffrages se sont majoritairement et largement portés sur la liste que j'ai eu l'honneur de mener, ce qui me conduit à m'adresser à vous en tant que Maire de notre commune.

Cette légitimité forte issue des urnes, est un honneur et une responsabilité dont je mesure pleinement la portée et l'engagement qu'ils nécessitent.

Je remercie les nogentaises et les nogentais d'avoir choisi une vision d'avenir, un projet cohérent, porté par une équipe renouvelée, unie, prête à relever les défis de demain. Je remercie également chaleureusement mes colistières et colistiers pour leur confiance, leur implication, leur travail, leur écoute et leur sens de l'intérêt général. Je sais qu'ils mettront toute leur énergie au service de l'action de la municipalité pendant les six prochaines années.

Après de longues semaines d'attente, l'heure est à la préparation de la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Cette nouvelle page qui s'ouvre, doit redonner un cap à l'action publique, une nouvelle attractivité à notre commune, une nouvelle gouvernance municipale et restaurer le dialogue avec les habitants.

Si le contexte actuel peut nourrir des inquiétudes sanitaires, économiques et sociales pour les mois et les années qui viennent, je vous invite à croire ensemble en l'avenir. Chaque jour nous travaillerons et innoverons pour apporter plus de services à la population, protéger les plus fragiles, porter les projets nécessaires au développement et au rayonnement de notre commune, soutenir les associations et les forces vives de notre territoire, et pour entretenir cette nouvelle dynamique plébiscitée par nos concitoyens.

Bel été à toutes et à tous.

Benjamin BEYSSAC

COMMISSIONS MUNICIPALES* :

Cœur de Village/Patrimoine communal : Vincent AUCHÉ

Affaires scolaires : Vincent AUCHÉ

Culture/Communications/Fêtes et Cérémonies : Sylvie BONNIN

Urbanisme /Travaux de voirie / Cadre de vie : Pascal BRESSAND

Sécurité et protection des populations / Pascal BRESSAND

Finances et Affaires sociales ; Francisca DESRUES

Vie associative et sportive : Francisca DESRUES

Marchés et Appels d'offres : Benjamin BEYSSAC

*Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales, néanmoins il a délégué cette fonction à ses adjoints par arrêtés du Maire 2 juin 2020.

Sommaire

L'équipe municipale	3	Actus des entreprises	7	Calendrier des manifestations	11
Renseignements utiles	4	Actus de la bibliothèque	9	État-civil.....	11
Actus de la commune	5-8	Actus des écoles.....	10	Actus des associations	12-16

NOGENT-LE-PHAYE Actus

Rédaction, diffusion photos : Mairie de Nogent-le-Phaye - Maquette, mise en page, impression : Atocom 21, rue du Moulin rouge – 28630 Nogent-le-Phaye Tél. : 023791 5000 – www.atocom.fr - Tirage : 800 ex.



Vincent AUCHÉ
1er Adjoint



Sylvie BONNIN
2e Adjointe



Pascal BRESSAND
3e Adjoint



Francisca DESRUES
4e Adjointe



Pascal KOJÉOU
Conseiller municipal
délégué



Catherine GASTÉ
Conseillère municipale
déléguée



Martine JOSEPH
Conseillère municipale



Sophie PERTHUIS
Conseillère municipale



Rémy LECLAIR
Conseiller municipal



Christophe CAILLÉ
Conseiller municipal



Franck MALLET
Conseiller municipal



Katia BINEY
Conseillère municipale



Jean-Luc FABLET
Conseiller municipal



Laëtitia HOOGE
Conseillère municipale

MAIRIE : 1, place de l'Église

Tél. : **02 37 31 68 48** - e-mail : contact@nogent-le-phaye.com - Site internet : www.nogent-le-phaye.com

Secrétariat ouvert au public : lundi, mercredi, jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 ; vendredi de 14 h à 19 h. Fermeture au public le mardi.

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie.

SECOURS

Le **18** POMPIERS

Le **112** APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Le **15** SAMU

Le **115** SANS ABRIS

GENDARMERIE

Rue Jean Monnet - CHARTRES

Tél. : **17** ou **02 37 91 27 10**

MAISON DE SANTÉ P. JANET

6, rue du Tertre

MÉDECINS

Docteur Jacques **QUADRELLI**

Docteur Sonia **DERDOUCH**

Consultation tous les jours sur rendez-vous

Tél. : **02 37 31 64 40**

INFIRMIÈRES

Cathy **CAULIER** / Camille **VIVIEN**

Du lundi au dimanche y compris jours fériés de 8 h à 19 h à domicile ou à la MSP, sur rendez-vous ; Permanence à la MSP de 9 h à 9 h 30 du lundi au samedi, sans rendez-vous : Tél. : **02 36 67 26 29**

PSYCHOLOGUES

Patricia **KERGOURLAY**

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 9 h à 17 h.

Tél. : **06 77 05 43 49**

Ghislain LECHAT

Sur rendez-vous le mardi et le jeudi.

Tél. : **06 12 81 50 69**

PÉDICURE-PODOLOGUE

Marie-Hélène **DEPONT**

Sur rendez-vous : Tél. : **06 82 25 32 75**

OSTÉOPATHE

Fiorina **JEZEQUEL**

Sur rendez-vous mardi et vendredi de 9 h 30 à 20 h. : Tél. : **06 75 82 93 84**

PHARMACIE

Pharmacie **GANTIER**

2, rue de la Mare Picot

Tél. : **02 37 31 65 99** - Fax : 02 37 31 61 66
Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

MAISON DE CONVALESCENCE DE LA BOISSIÈRE

22 rue de la Boissière - Tél. : **02 37 33 49 00**

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. **BERTHEAU** lundi - mercredi - vendredi

Tél. : **06 72 35 65 20**

Diverses informations officielles concernant le tourisme, les spectacles, l'environnement, la sécurité, l'emploi etc... sont à votre disposition sur les présentoirs de la Mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Assistante sociale de la **DASS** : Mme **MOTHU**

29-31, rue Nicole à CHARTRES

Tél. : **02 37 23 52 13**

Accueil sur rendez-vous. Permanence sur rendez-vous le 2^e et le 4^e MARDI du mois à la Mairie de Sours de 9 h 30 à 11 h 30.

Sans rendez-vous de 11 h 30 à 12 h.

Assistante sociale de la **M.S.A.**

Accueil sur rendez-vous

Tél. : **02 37 30 45 38**

CICAT (Centre d'Information et de Consultations en alcoolémie et toxicomanie)

Consultations sur rendez-vous

53, rue du Bourgneuf - 28000 CHARTRES

Tél. : **02 37 28 19 22**

C.A.I.S. (Centre d'Action et d'information sur la Surdit )

Renseignements gratuits

Tél. : **02 54 33 53 04** - SMS : **06 12 65 00 18**

Mail : contact@cais-centre.fr

SERVICE ISTF (Information et Soutien aux tuteurs familiaux)

Pour tous renseignements : **02 37 38 88 93**

Site internet : www.atrd.fr

SERVICE MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs)

Pour tous renseignements : **02 37 48 54 84**

Contact@atrd.fr

PLANNING FAMILIAL (contraception et IVG)

N° vert : **0 800 881 904**

PORTAGE DES REPAS

Un service de portage de repas à domicile existe. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous au secrétariat de la mairie.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Groupe scolaire - Rue Maurice Lesourd

Tél. : **02 37 31 61 84** Directeur : M. **VIZERIE**

LA POSTE

Levées du courrier :

Place de la Croix de Fer : du lundi au samedi 7 h 30.

Rue du Tertre : du lundi au vendredi 15 h et le samedi 7 h 30.

Bois-Paris près de la Jardinerie : du lundi au samedi 15 h.

Rue de la République à **VILLIERS-LE-BOIS** : du lundi au vendredi 9 h et le samedi 7 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

6bis, rue du Tertre - Tél. : **02 37 31 92 70**

Ouverture : le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00, le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00, le samedi de 10 h 30 à 12 h 00.

PAROISSE ST-PIERRE/ST-PAUL

L'abbé Nicolas **BOUCÉE**

Tél. : **06 24 14 73 54**

5, Place de l'Église 28630 SOURS

Accueil paroissial ouvert le lundi et mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Tél. : **02 37 25 70 54**

Personne relais de Nogent :

Mme **LAGNEAU**

Tél. : **02 37 31 62 53**

EAU ET ASSAINISSEMENT

CM'EAU : Tél. : **02 34 43 90 22**

ÉLECTRICITÉ

SYNELVA

12 et 14, rue du Président-Kennedy

28111 LUCÉ

Dépannage : **02 37 91 80 20**

GAZ/GRDF

115 rue de Sours 28000 CHARTRES

Dépannage : **09 69 36 35 34**

DÉCHARGE MUNICIPALE

Ouverture :

1^{er} février - 7 mars - 4 avril et 18 avril

2 mai et 16 mai - 6 juin et 20 juin

4 et 18 juillet 2020

DÉCHETTERIES

CHAMPHOL

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 13 h 00

Fermeture : Jeudi et jours fériés.

CHAUNAY

Du lundi au samedi de 9h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 00

Fermeture : Mardi et jours fériés.

FINANCES

Trésorerie de **CHARTRES-MÉTROPOLE** :

8, impasse du Quercy 28115 LUCÉ cedex

Tél. : **02 37 91 23 83**

Contributions directes :

Place de la République - CHARTRES

Tél. : **0 811 90 91 92**

Direction des services fiscaux :

56, rue du Grand-Faubourg - CHARTRES

Tél. : **02 37 18 70 98 - 118 612**

GUICHET UNIQUE

Bld Chasles - CHARTRES

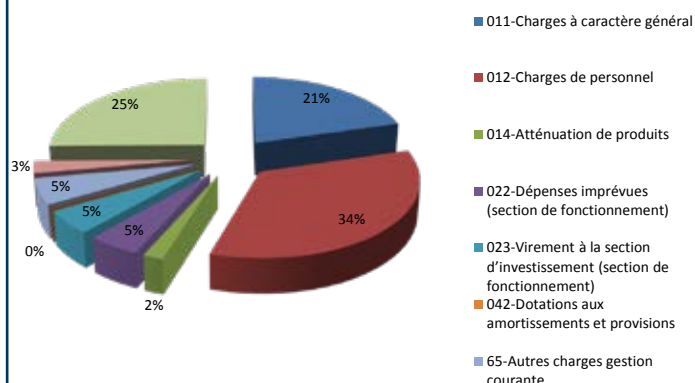
Tél. : **02 37 33 40 00**

Pour les demandes de Carte Nationale d'Identité et Passeport.

Présentation Budget Primitif 2020

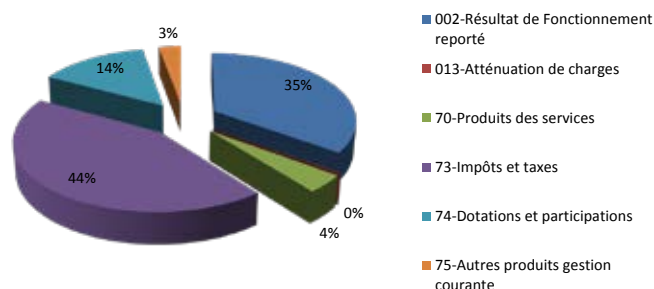
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

TOTAL 1 511 317,00 €



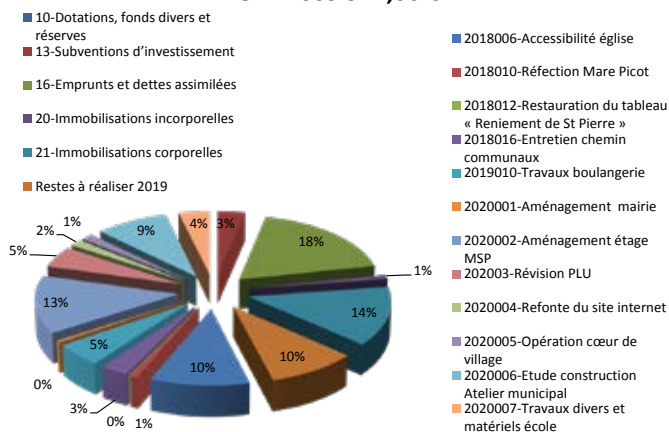
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020

TOTAL 1 511 317,71 €



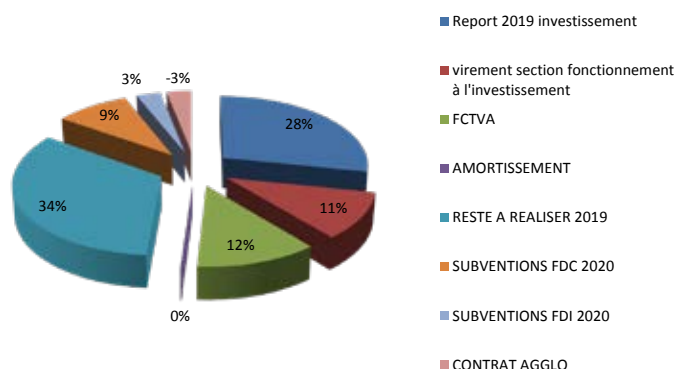
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

TOTAL 669 912,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

TOTAL 669 912,10 €



IMPÔTS 2020

Taux d'imposition, taxes directes locales 2020 pas d'augmentation en 2020.

	Taux de vote	Base d'imposition prévisionnelle	Produit à taux constant attendu
Taxe Foncière Bâti	11,87 %	2 208 000,00 €	262 090,00 €
Taxe Foncière Non Bâti	21,32 %	111 200,00 €	23 708,00 €

Produit fiscal attendu **285 798,00 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Suite à la commission de Finances du (24/06/20), M. le Maire propose de fixer comme suit le montant des subventions pour l'année 2020.

1° Association Locales :

Société des chasseurs de Nogent-le-Phaye	450
Football club de Nogent-le-Phaye	3 000
Les archers du Phaye	750
FNACA Nogent-le-Phaye	150
Club du sourire de Nogent-le-Phaye	375
Amicale de Nogent-le-Phaye	500
ASSPEN	800
Comité des fêtes de Nogent-le-Phaye	1 500
La boule le Phaye	150
Les amis du Hameau des Fées	150
Initiation pêche du phaye	500

2° Autres :

Jeune sapeur Pompier	500
Prévention routière	100
École de musique de Sours	750
Caisse des écoles	1 000
Aides personnes privées	500

Soit un total général de subventions au titre de l'année 2020 de **11 175,00 €** dépense qui sera inscrite au budget de l'exercice.

Informations

COVID 19

Nous rappelons que les masques, supportant une dizaine de lavage, ont été distribués à la population suite à la généreuse dotation du Conseil Départemental. S'il devait y avoir une deuxième vague du COVID 19, la commune serait en mesure de réaliser une seconde distribution. Néanmoins, les habitants ne doivent pas hésiter à s'en procurer à leurs frais.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

N'hésitez pas à faire vos démarches auprès de la gendarmerie avant votre départ en vacances

Tél. : 17 ou 02 37 91 27 10



PENSEZ À VOS VOISINS

Par arrêté préfectoral du 29 juillet 2013, il est **INTERDIT** de brûler les déchets végétaux tout au long de l'année

Par arrêté préfectoral du 3 septembre 2012, toutes activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage sont tolérées sur les créneaux suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.



Actus de la commune

RD24 route d'Auneau

Au cours de nos rencontres avec les concitoyens de notre commune, certains riverains de la route d'Auneau nous ont évoqué le problème de sécurité lié au trafic important et notamment les passages de poids lourds.

Nous avons d'ores et déjà pris le sujet en mains.

Cet axe est une route départementale et de fait le Conseil Départemental en est le gestionnaire.

Nous avons pris contact avec les services spécialisés en sécurité et une première réunion a eu lieu début juillet.

Un groupe de travail au sein de notre équipe constitué de Katia Biney, Franck Mallet et Pascal Bressand a participé à une réunion avec le service du CD28.

Un diagnostic sécurité va nous être proposé avec le planning suivant :

- fin juillet remise d'un avant-projet par le CD 28 ;
- réunion avec les élus autour de ce document ;
- début septembre : réunion avec le CD 28 pour croiser le fruit des réflexions du mois d'Août ;
- 15 octobre remise du document « final » ;
- octobre/novembre concertation avec les riverains.

La réalisation des travaux est envisageable à partir de 2021, probablement planifiée sur deux ans

Par ailleurs les travaux de construction du giratoire de « la Tanière » doivent s'achever mi-septembre. Nous sommes confiants et espérons une ouverture un peu plus tôt...

LA MARE PICOT

Une clôture a été installée afin de protéger l'aménagement en cours des abords de la mare.

Elle devrait être enlevée approximativement en octobre.

LOCAUX DE L'ANCIENNE BOULANGERIE

La nouvelle municipalité travaille à redonner vie à ce lieu. Les agents communaux ont donné les premiers coups de pinceaux !



CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ALERTE INVASION



Nous avons été alertés début juin par des nogentais et notamment par le directeur du groupe scolaire de la prolifération de chenilles processionnaires aux abords de l'école primaire.

Lors d'une visite rapide, nous avons pu constater effectivement qu'une « invasion » était en cours sur les chênes situés notamment en surplomb de la cour de l'école; sur les arbres situés sur le cheminement piétons entre la place Armand MAY et le groupe scolaire ainsi que dans le bosquet situé proche des terrains de boules.

Nous nous sommes rapprochés immédiatement des services d'un expert en matière de diagnostic phytosanitaire et exerçant sur la commune (entreprise Paysabre – M. Widehem). Son analyse rapide nous a conduits le jour même à contacter plusieurs entreprises spécialistes du traitement des chenilles.

Une intervention d'urgence a donc été réalisée le dimanche 14 juin, en dehors des jours d'activité scolaire.

Ce premier traitement, par brûlage, va permettre de sécuriser dans un premier temps les zones de fréquentation des écoliers.

Il semble que ces nids de chenilles soient présents depuis déjà deux ou trois ans, il faut désormais traiter profondément, si nous voulons d'une part sécuriser d'avantage les zones, et d'autre part sauver nos arbres.



Le traitement va maintenant être planifié en plusieurs actes :

- juillet 2020 - période de ponte : mise en place de pièges à phéromones (étude économique en cours) ;
- février/mars 2021 - traitement biologique (pulvérisation).

Par ailleurs la mésange est un des rares prédateurs, de cette chenille, il est donc conseillé d'installer des nichoirs à proximité de vos arbres envahis.

Actus des entreprises **PUBLI-REPORTAGE**

VOLKSWAGEN CHARTRES VOUS OUVRE SES PORTES À NOGENT-LE-PHAYE

Vos concessions Volkswagen Chartres et Das WeltAuto Occasion Volkswagen Chartres situées jusqu'alors 8 rue Jean Perrin à Luisant déménagent fin août pour rejoindre le Pôle Automobile de votre commune. Bientôt une nouvelle adresse à enregistrer dans votre GPS : ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS - 9 Rue Gilles de Roberval 28630 Nogent-le-Phaye.

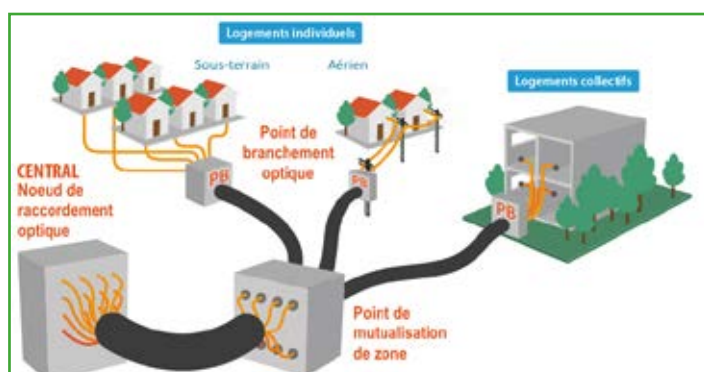
Même équipe, mêmes services et un nouveau showroom 2.0 pour fêter ensemble le «top départ» de notre nouvelle gamme électrique ID !

Présente en Eure-et-Loir depuis 50 ans, la marque Volkswagen a toujours su ravir les euréliens et nous espérons vous ravir aussi. À très bientôt !



L'INSTALLATION DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE

Le déploiement de la fibre optique dans une commune se fait par étapes. La fibre part d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO), équivalent d'un « central téléphonique » pour la fibre optique. Ce Nœud est raccordé à différents Points de Mutualisation de Zone (PMZ) qui sont des armoires réparties dans les quartiers de la commune, (Croix de fer, Rue de Glatigny). À partir de ces armoires, la fibre se distribue dans les rues du quartier, soit en sous-terrain (lorsque les réseaux existants le permettent), soit en aérien (accrochée à des poteaux). Elle alimente alors des Points d'Aboutement (PA) puis des Points de Branchement Optique (PBO) situés dans la rue. L'ultime étape consiste à prolonger la fibre depuis le PBO jusqu'aux logements (cf. schéma ci-dessous). Lorsque l'armoire PMZ d'un quartier



est connectée au NRO, on dit que « la fibre est dans le quartier ». Lorsque le PA puis le PBO d'une rue sont raccordés, on dit que « la fibre est dans la rue » puis que les logements de la rue sont « éligible à la fibre » ou « raccordable ». Enfin, on est « raccordé à la fibre » lorsque le branchement du logement a été réalisé à partir du Point de Branchement Optique le plus proche. Les sous-traitants d'Orange sont mobilisés pour rattraper le retard dû au confinement. La tenue d'une réunion d'information sur l'avancée des travaux est envisagée avec la participation des services de Chartres Métropole. Les premiers raccordements à la fibre sont envisageables début octobre.

LISTE DES AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES EN 2020

Permis de construire			
Monsieur HENRY Lionel et Madame MATHEZ Adeline	25 rue du Tronc - Lot n° 3	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 30/01/2020
Monsieur BRIZION Olivier et Madame GARNIER Isabelle	25 rue du Tronc - Lot n° 2	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 30/01/2020
Monsieur et Madame PERTHUIS Serge	Impasse du Tronc - lot n° 1	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 16/01/2020
Monsieur et Madame YAHMED Samy	Impasse du Tronc - lot n° 2	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 16/01/2020
Monsieur URVOAS-BENARD Geoffrey et Madame VELARD Lola	Impasse du Tronc - lot n° 3	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 16/01/2020
Monsieur PHILIPP Benoit	Rue du Point du Jour	Construction d'une maison d'habitation	délivré le 26/02/2020
Monsieur OBERDIEDER Gaëtan	25 rue du Tronc	Transformation d'un hangar agricole en maison d'habitation	délivré le 05/06/2020
Monsieur FERRIERE Jean-Michel	21 rue de la République	Création d'une véranda	délivré le 12/05/2020
Déclaration préalable			
Madame DELAFOY Nadège	1 rue du Tertre	Réfection de la toiture	délivrée le 15/01/2020
Monsieur LOISELLIER Rémi	15 rue du Glatigny	Pose de 2 vélux	délivrée le 04/06/2020
Madame MARY Charlene	4 impasse des Murgers	Création d'une clôture et pose de 2 portails et d'1 portillon	délivrée le 06/05/2020
Monsieur LENOURICHEL-LONDAIS Didier	6 rue du Glatigny	Réalisation d'une véranda	délivrée le 29/05/2020
Monsieur LHOMME Didier	1 rue du Tronc	Ouverture et pose d'une fenêtre	délivrée le 25/06/2020
Monsieur DYLAN Julio	19 rue du Clos Joli	Remplacement de fenêtres, porte-fenêtres et porte d'entrée	délivrée le 05/06/2020
Monsieur MONNERIE Franck	9 impasse de la Mare	Ouverture sur pignon	délivrée le 26/06/2020
Monsieur MONTASSIER Christian	4 rue du Tertre	Création d'un carport	délivrée le 07/07/2020
Monsieur RENAULT Thierry	5 rue de la Mare Picot	Création d'une véranda	délivrée le 06/07/2020

La crise sanitaire qui a frappé toute la France nous a contraint à fermer nos portes et à repousser les manifestations prévues pour ce premier semestre 2020. Nous avons depuis réouvert, avec un accueil réduit au seul samedi matin de 10 h 30 à 12 h.

Nous reprendrons, si les circonstances le permettent, notre fonctionnement normal à la rentrée de septembre. L'heure du poème est d'ores et déjà prévue pour le **7 novembre** : une comédienne de la caravane des poètes viendra nous interpréter la poésie sous toutes ses formes. Nous accueillerons également Gérard Leray qui nous présentera son dernier ouvrage consacré à Jean Moulin. Dans les cartons se trouve aussi un escape game familial cumulant musique et littérature.

Parmi les nouveautés, un accueil privilégié pour les tout-petits de moins de 3 ans, le retour de l'apéro-bouquin et des activités numériques pour les plus grands. Nous devrions également pouvoir agrandir nos horaires d'ouverture, ainsi que, pourquoi pas, la création d'une page Facebook.

Comme vous pouvez le voir, cette pause sanitaire nous a permis de réfléchir à de nombreuses nouveautés. Nous avons également comblé notre absence physique par la lecture d'albums et de livres sur une chaîne YouTube créée pour l'occasion, où certains d'entre vous nous ont d'ailleurs rejoint.

Votre créativité a également été mise à contribution puisque 19 d'entre vous participent à la rédaction d'un ouvrage collectif sur le principe du « cadavre exquis », c'est-à-dire sans savoir ce que les autres ont produit. Les derniers chapitres sont encore en train de s'écrire.

Au vu de la qualité du résultat et de votre enthousiasme, nous vous proposons un nouveau jeu pour cet été. À partir de la photo ci-jointe, paysage insolite de Nogent, imaginez une histoire, sous forme de récit, nouvelle, poésie, bande-dessinée, chanson, ou tout ce que votre inspiration vous propose. Envoyez le résultat sur l'adresse courriel de



la bibliothèque : [HYPERLINK «mailto:bibliotheque-nogent-lephaye@orange.fr»bibliotheque-nogentlephaye@orange.fr](mailto:HYPERLINK%20%22mailto:bibliotheque-nogent-lephaye@orange.fr%22bibliotheque-nogentlephaye@orange.fr%22) et nous organiserons une restitution originale de votre talent.

Bonne inspiration et bonnes vacances !

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

PRÉSERVONS LA MÉMOIRE DE NOTRE VILLAGE

Si vous possédez des photographies anciennes/cartes postales de Nogent-le-Phaye : paysages, évènements, fêtes du village (tirages papier, plaques de verres ...)

Confiez vos trésors à la mairie et avec votre autorisation, ils seront numérisés et deviendront de précieuses évocations de notre mémoire nogentaise.

Contactez la Mairie au 02 37 31 68 48

APPEL AUX ARTISTES AMATEURS

Lors de la journée du Forum des associations le 6 septembre, nous invitons les artistes amateurs (peintures, photographies ou autres) à venir exposer leurs œuvres.

Contactez la mairie.

L'école a ré-ouvert partiellement, avec l'ensemble de l'équipe enseignante, le jeudi 14 mai. La mise en place du protocole sanitaire a apporté de nombreuses modifications dans son fonctionnement : accueil des élèves par groupe avec alternance de leur présence une semaine sur deux, distanciation entre les élèves, échange d'objets interdit, récréations décalées pour chaque classe, modification des entrées et des sorties, lavage des mains régulier, port de masque par l'équipe enseignante, entrée des adultes extérieurs à l'école interdite, protocole de nettoyage des locaux modifié.

Début juin, l'école accueillait une cinquantaine d'élèves par jour. À partir du lundi 22 juin, l'allègement du protocole sanitaire a permis l'accueil de l'ensemble des élèves de l'école de manière continue.

La rentrée des classes est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020. Les modalités concernant l'organisation de l'accueil des élèves ne sont pas complètement définies.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, pour la rentrée de septembre, vous pouvez contacter la Mairie de Nogent-le-Phaye.

Plusieurs enseignantes vont quitter l'école en cette fin d'année scolaire.

Mme DEPONT partira à la retraite, après 34 années passées à l'école de Nogent-le-Phaye. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Mme MARTEAU partira vers d'autres fonctions après 7 an-

nées passées à l'école. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Deux nouveaux collègues seront nommés à la rentrée de septembre.



Avant le confinement, les classes maternelles ont réalisé deux hôtels à insectes installés devant l'entrée de l'école maternelle. Les insectes ont déjà pris possession des lieux.

Retrouvez d'autres informations en visitant le site internet du groupe scolaire à l'adresse suivante :

HYPERLINK <http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr>
<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr>

LE DÉPART DES CM2

Comme tous les ans, en fin d'année, nous avons dit au-revoir aux élèves de CM2.

Chaque élève a reçu des chèques Fédébon 28 d'une valeur de 20 euros offerts par la Mairie. Benjamin BEYSSAC, Maire et Vincent AUCHÉ, 1^{er} adjoint ont remis aussi un ouvrage illustré des Fables de la Fontaine offert par l'éducation nationale. Nous souhaitons, à tous ces élèves qui quittent l'école primaire, une bonne rentrée en sixième.



GARDERIE MUNICIPALE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI: Le matin de 7 h 30 à 8 h 35

Le soir de 16 h 30 à 18 h 45 à partir de la rentrée de septembre

AU REVOIR MADAME DEPONT - AU REVOIR MADAME MARTEAU



Ce n'est pas sans émotion que Madame DEPONT et Madame MARTEAU ont passé leur dernière journée de classe,

ce vendredi 3 juillet. Le matin, les élèves de l'école les ont couvertes de fleurs de leur jardin. A la fin de la journée, les élus, les représentants de parents d'élèves, l'Association des Parents d'Élèves de Nogent, les enseignants et les AT-SEM ont tenu à les remercier pour toutes ces années passées à l'école de Nogent-le-Phaye.

Madame DEPONT a reçu, en cadeau de départ, un bon d'achat pour un vélo électrique. Madame MARTEAU a reçu également un bon d'achat et un bouquet de fleurs de la part de la Mairie.

Nous souhaitons à Madame MARTEAU une bonne installation dans ses nouvelles fonctions et une très agréable retraite à Madame DEPONT.

Calendrier des manifestations 2020

SEPTEMBRE

Samedi 5 : Concours de pétanque La Boule le Phaye
Dimanche 6 : FORUM des Associations de 10 h à 18 h (salle culturelle)
Lundi 7 : Reprise de la Gym
Jeudi 10 : Reprise de la Marche
Samedi 12 : Concours de Pêche Initiation Pêche du Phaye
Samedi 19 : Repas La Boule le Phaye (salle culturelle)

OCTOBRE

Dimanche 11 : Repas des Aînés (salle culturelle)
Samedi 17 : Loto Comité des Fêtes (salle culturelle)
Samedi 31 : Halloween ASSPEN (maison sportive et associative – salle 1)

NOVEMBRE

Dimanche 22 : Broc Enfant Initiation Pêche du Phaye (salle culturelle)
Samedi 28 : Loto musical pour Téléthon (salle culturelle)

DÉCEMBRE

Vendredi 4 - Samedi 5 : Téléthon (salle culturelle)
Samedi 12 : AG de l'Initiation Pêche du Phaye (maison sportive et associative – salles 1 et 2)
Jeudi 31 : Saint Sylvestre Comité des fêtes (salle culturelle)

État-civil

NAISSANCES Ils sont les bienvenus...

REBRÉ Timéo né le 31 décembre 2019
COÛTENEAU Louison née le 14 février 2020
LAZAR Lucas né le 21 avril 2020
LOPEZ Romane née le 13 mai 2020

MARIAGE

Ils se sont dit : « oui »

M. Anthony MARTIAS
ET Mlle Elodie GUYOT
 le 04 juillet 2020



DÉCÈS Ils nous ont quittés ...

POCHEVEUX Christiane, Aline décédée le 04 janvier 2020
GODARD Marie, Antoinette décédée le 12 janvier 2020
BOUILLON Jeannine, Claude, Pauline décédée le 05 mars 2020
GUILLARD Andrée, Henriette, Marie décédée le 06 mars 2020
HALOPÉ Mauricette, Clémence, Pauline décédée le 14 mars 2020
SAGORY Josette, Rose décédée le 22 mars 2020
MALLOL Jaime décédé le 30 mars 2020
MÉNARD Marie-Françoise décédée le 30 mars 2020
POTTEMAIN Réjane décédée le 01 avril 2020
ISAMBERT Louise, Germaine, Andrée décédée le 02 avril 2020
BONTEMS Gilbert, Louis décédé le 03 avril 2020
VERDIER Éliane, Marie, Rose décédée le 04 avril 2020
SANCHEZ Jeanne, Marguerite décédée le 06 avril 2020
NOYÉ Paulette, Denise décédée le 07 avril 2020
ODIE Robert, Eugène, Alexis, Marie décédé le ????
HUET Odette, Juliette, Céline décédée le 10 avril 2020
COINTEPAS Louise, Thérèse décédée le 10 avril 2020
PERRIN Claude, Joseph décédé le 10 avril 2020
DUBOIS Jean-Claude, Yves décédé le 10 avril 2020
MALLET Marie, Louise, Jeanne, Emma décédée le 13 avril 2020
LÉGER Jean-Claude décédé le 13 avril 2020
NORMAND Monique, Eugénie, Madeleine décédée le 14 avril 2020
GALAIN Raymonde, Lucie, Eugénie, Marie décédée le 17 avril 2020
COUDRAY Jean-Pierre décédé le 19 avril 2020
NORDET Flavien, François, Aristide décédé le 19 avril 2020

DESVEAUX Eugène, Paul, Jules décédé le 19 avril 2020
JAVAILT Denise, Marie, Marthe décédée le 24 avril 2020
MOULARD Rolande, Marcelline décédée le 24 avril 2020
CANDAU Simone décédée le 25 avril 2020
BOUSSICOT Lucienne, Clémence, Raymonde décédée le 05 mai 2020
CAMUS Yvette, Claire, Fernande décédée le 16 mai 2020
PONT Marie-Louise, Germaine, Geneviève décédée le 27 mai 2020
BERTHIER Georgette, Germaine décédée le 29 mai 2020
BRUNET Joëlle, Bernadette décédée le 20 juin 2020
COQUAN Lucienne, Colombe décédée le 25 juin 2020
CARROUGET Jean, Maurice décédé le 27 juin 2020

DÉCÈS HORS COMMUNE (TRANSCRIPTIONS)

JOURNÉ Georges, Eugène décédé le 19 janvier 2020
BOUDIER Simone, Andrée décédée le 02 mars 2020
PIAU Huguette, Marguerite, Julie décédée le 04 mars 2020
JAFFREZIC Paulette, Marie, Anne décédée le 28 mars 2020
LAPIPE Gisèle, Édith décédée le 25 mars 2020
RIOUT Jean-Pierre décédé le 17 avril 2020
JÉHANNET Liliane, Raymonde, George, Marie décédée le 23 avril 2020
AGÉNIE Jean, René décédé le 01 juin 2020
MOUSSET Jean, Georges, Alexis décédé le 23 juin 2020

ILS ONT ÉTÉ INHUMÉS CETTE ANNÉE AU CIMETIÈRE

PERRAULT Jacques décédé le 01 décembre 2019
DAVORY Jeannine décédée le 24 mars 2020
POMMEREAU Odette décédée le 10 avril 2020

CLUB DU SOURIRE

Le Club du sourire s'est réuni jusqu'au confinement tous les mercredis de 14 h à 18 h à la Parenthèse et reprend ses activités.

Le dimanche 8 mars, 19 personnes ont pu applaudir un spectacle folklorique (danses et chants) des régions Sud américaines, à Chécy.

Le coronavirus par contre a suspendu notre travail concernant la journée rencontre programmée en novembre à la Ferté-Saint-Aubin. Pourra-t-elle avoir lieu ?

Lors de la réunion du mercredi 17 juin, nous avons appris que notre subvention ne sera pas diminuée et nous en remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal.

Nous attendons de nouveaux adhérents dotés de bonne volonté pour nous aider à organiser des sorties permettant aux personnes isolées de connaître quelques moments de convivialité.

Nous serions très heureux d'accueillir des couples qui malheureusement un jour se retrouveront seuls, mais trouveront au sein d'une équipe soudée réconfort et convivialité.

Pour tout renseignement : 06 72 44 63 89.

À bientôt !

Le Bureau

LA BOULE LE PHAYE



L'AS LA BOULE LE PHAYE est heureux de vous annoncer que son 3^e terrain est enfin terminé et cadré. Tous nos terrains sont donc prêts pour nos 2 derniers concours du 05 et 19 septembre 2020 si tout se passe bien avec cette crise sanitaire.

Une année très compliquée pour vous, amis boulistes mais nous ferons le nécessaire pour vous accueillir dans les meilleures conditions et enfin nous détendre ensemble lors de ces concours ouverts à tous.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Le président LECLERC Éric et son équipe.



AMICALE DE NOGENT-LE-PHAYE – SECTIONS GYMNASTIQUE & MARCHE

Ce n'est pas une année comme les autres. Pour débiter, nous avons partagé la galette des rois, le 13 janvier après le cours de gym, réuni notre assemblée générale le 7 février sous la présidence de Zakaria DIALLO, fait le repas annuel le 29 février au Bergerac à Morancez, tout ça dans la bonne humeur. Les marcheurs ont profité du beau temps pour effectuer quelques sorties autour de Nogent et à l'extérieur (Chartres, Barjouville, Oisème...)



L'épidémie du coronavirus est arrivée et sur décision gouvernementale, la sortie pédestre programmée à Cherbourg le 23-24-25 mai a été annulée et reportée à l'année prochaine. Les sections gym et marche ont dû interrompre momentanément leur activité le 15 mars. Elles ont pu reprendre le lundi 15 juin pour la gym en faisant 2 groupes de 9 personnes et pour la marche le jeudi 18 juin.

Nous remercions M. le Maire et la municipalité pour nous

avoir accordé la mise à disposition de la salle de sports, tout en respectant les mesures sanitaires (lavage des mains, désinfection du matériel, poignées de portes, distanciation sociale) et Mme Gantier pour la fourniture de gel hydroalcoolique.

Si vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et surtout prenez bien soin de vous.

Le bureau : Monique BROUTTIER 02 37 31 60 95

Joëlle ALAMICHEL 02 37 31 67 02

Nadège DELAFOY 02 37 31 63 25

Bernadette TRUFFERT 02 37 34 41 98



INITIATION PÊCHE DU PHAYE



Vous l'avez toutes et tous certainement remarqué, la mare Picot s'est refait une beauté. Un chantier magnifiquement réalisé, pour lequel nous avons réellement été écoutés. Et le résultat montre bien que nous n'avions pas tort puisque l'ensemble des services de l'environnement de Chartres Agglo a validé et suivi le projet.

Nous pourrions donc bientôt tous profiter de ce lieu, en respectant évidemment quelques règles de savoir vivre :

- Ramasser ses déchets ;
- Ne pas jeter de pain autour de la mare ou dans l'eau (cela attire les nuisibles) ;
- Ne pas arracher ou cueillir les végétaux autour des berges ;
- Ne pas partir avec les poissons de sa pêche (ils sont bien mieux dans leur habitat naturel) ;
- Laisser la priorité au PMR sur le ponton.

L'année 2020 est déjà à moitié écoulée, et malheureusement nos rendez-vous, que ce soit en salle ou au bord de l'eau, ont été très limités suite à la crise sanitaire du COVID-19. L'important étant de limiter au maximum les risques de transmission, la suspension de nos ateliers et de nos rendez-vous de début d'année était inévitable.

Toutefois, nous avons pu reprendre nos ateliers au bord de l'eau dès le début du déconfinement, en prenant bien évidemment les mesures qui s'imposent et en limitant le nombre de participants à 10 maximum. Des



groupes ont donc été formés. Nous avons tout de même pu effectuer l'ouverture nationale de la pêche de la truite début mars, lors d'une journée fructueuse en poissons où chacun des pêcheurs a pu mettre

Certains le savent peut-être déjà, mais du braconnage a été observé sur la mare Picot. Bien évidemment, la municipalité et nous-même ne cautionnons pas ce genre de faits ! Ces faits ayant pour effet de détruire irrémédiablement une partie de la faune qui vit dans la mare. Pour preuve, la quinzaine d'alevins morts que j'ai pu enlever des bidons remontés ce jour là ! Je rappelle donc que au-delà du milieu associatif, ces faits sont punis par la loi, et si de tels actes devaient de nouveau être observés, en prenant sur le fait les poseurs de ces pièges, un dépôt de plainte sera fait par notre association.

Néanmoins, et parce-que je suis tenace, les membres de l'école de pêche et moi-même avons tout de même « surveillé » la mare pendant quelques jours suite à cela. Et c'est un samedi soir, aux alentours de 23 h 30, que lors de mon passage je suis tombé sur quatre individus qui pêchaient ! Je les ai donc « invités » à quitter les lieux immédiatement en leur rappelant que la pêche de nuit était totalement interdite et qu'actuellement la mare était interdite d'accès. Apparemment, ils ne le savaient pas ! Les panneaux et le ruban de balisage ne devaient certainement pas être assez voyants. J'ai tout de même pris soin de les mettre en garde à ma façon et relever les plaques d'immatriculation de leurs deux véhicules. Les quatre individus ont quitté les lieux et nous n'avons, à ce jour, pas observé de nouveaux actes similaires autour de la mare.

J'espère donc que l'ensemble des Nogentais prendra conscience de l'importance d'être vigilant. L'enjeu est conséquent, et il en va de la tranquillité de tous, mais aussi de la préservation des lieux.

Merci donc à celles et ceux qui, au quotidien, apportent leur soutien, leurs encouragements, et veillent également de leur côté. La mare doit redevenir un vrai lieu de rendez-vous ! Soyez-en fier et préservez-là !

Davy Buisson, président de l'école de pêche

« Initiation Pêche du Phaye » (IPP).

en application sa technique. Tous étaient très heureux de cette journée, aussi bien les enfants que les adultes. Nous remercions d'ailleurs notre hôte du jour pour son accueil sur son magnifique parcours.

La salle qui nous accueille évolue également, puisque de nouvelles vitrines y ont pris place, ainsi qu'une cafetière dont chacun peut profiter, y compris les autres utilisateurs de la salle. Tout le monde est donc ravi de s'y retrouver régulièrement, pour des séances d'apprentissage théorique, ou tout simplement pour la préparation du matériel en vue de nos prochaines sorties.

Vous l'aurez également tous remarqué, la mare Picot a pris une nouvelle allure ! Je n'en dis pas plus ici, puisqu'un autre article lui est entièrement dédié.

Nous avons donc repris nos ateliers le week-end du 23 et 24 mai. Un vrai bonheur de retrouver les berges et de voir les sourires de nos membres qui n'ont rien perdu de leurs connaissances pendant ces deux mois de confinement.

Nous faisons donc tout pour pouvoir assurer nos manifestations à venir, dans les meilleures conditions possibles, et espérons vous voir nombreux. Si tout va bien, nous vous retrouverons au bord de la mare Picot le 12 septembre pour notre concours annuel avec lâcher de truites. Un concours familial, ouvert à tous, dans la bonne humeur et la simplicité. Et l'après-midi, vos enfants pourront venir s'amuser gratuitement autour de quelques jeux / ateliers sur le thème de l'eau et de la pêche. Ils pourront même goûter sur place grâce à notre buvette !

Alors à très bientôt, et soyez prudent !

Davy Buisson, président IPP.

FC NOGENT-LE-PHAYE

Le Football Club de Nogent le Phaye est une association qui compte plus de 130 licenciés répartis dans plusieurs catégories : dirigeants, éducateurs, arbitres, équipes jeunes, équipes seniors, équipes vétérans et équipes loisirs.



Lors de la saison 2019/2020, qui s'est précipitamment arrêtée en mars 2020 suite à l'épidémie du COVID 19, nos équipes seniors évoluaient en 2^e et 3^e division et ont respectivement terminé 3^e et 6^e de leur championnat. Après plusieurs promotions en division supérieure ces dernières années, cette saison fut une transition pour consolider l'ensemble.

Les vétérans ont terminé après la montée de l'an dernier leur championnat de première division départementale en milieu de tableau.

En février 2020 le club a organisé sa soirée dansante annuelle qui a regroupé environ 160 personnes autour d'une tartiflette. Le concours de pétanque ainsi que le tournoi jeune, initialement prévus en Juin, ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

NOUVEAUTÉ 2020 : Le club disputera pour la première fois de son histoire la coupe de France en septembre prochain !

Le club tient également à remercier Antoine Cutuil, arbitre officiel affilié au club depuis le début de l'année. Par ailleurs, nous sommes à la recherche d'un deuxième arbitre, la formation et les équipements seront financés par le club.

ÉQUIPES JEUNES :

En entente jeunes depuis 16 ans avec le club voisin de Sours, ces derniers ont décidé, début juin, de mettre un terme à l'entente.

Pour la SAISON 2020/2021 LE FC NOGENT-LE-PHAYE RECRUTE !

Notre projet associatif est articulé autour des VALEURS du sport et de la vie associative, dont nous défendons les principes, si chers à notre cœur en vue d'accomplir dans notre PASSION ! UN OBJECTIF COMMUN : LE PLAISIR

Toujours dans le but de continuer notre développement, comme nous le faisons depuis plusieurs saisons, le club met l'accent sur ses jeunes et en fait son objectif numéro 1.

Afin de préparer cette nouvelle saison, nous recherchons de nouvelles recrues, filles ou garçon, de 5 à 17 ans pour rejoindre cette belle aventure et notre nouveau projet pour évoluer dans chacune de nos catégories (voir affiche).

Les enfants seront accompagnés d'une nouvelle équipe d'éducateurs dynamiques et motivés pour faire progresser les enfants avec le sourire et dans une ambiance familiale.

VIENS JOUER AU FOOTBALL CLUB DE NOGENT-LE-PHAYE !

Pour la nouvelle saison 2020-2021, qui débutera en septembre prochain, le **FC NOGENT-LE-PHAYE** recherche des nouvelles recrues.

VIENS FAIRE DU FOOT AVEC TES COPAINS ET COPINES !

Voici les différentes catégories proposées :

- u6-u7** (enfant né en 2014/2015)
- u8-u9** (enfant né en 2012/2013)
- u10-u11** (enfant né en 2010/2011)
- u12-u13** (enfant né en 2008/2009)
- u14-u15** (enfant né en 2006/2007)
- u16-u18** (enfant né en 2003/2005)

Les joueurs seront accompagnés d'éducateurs dynamiques et motivés !

VENEZ REJOINDRE L'AVENTURE D'UN CLUB QUI NE DEMANDE QU'A GRANDIR !

VOUS SOUHAITEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?
N'hésitez pas à contacter Baptiste Perrault, notre responsable jeune au 06.34.64.19.61

PARTENAIRES :

Cette aventure et la vie de l'association ne serait pas possible sans l'aide de nos partenaires !

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous accompagnent dans notre projet et nous appelons de nouveaux afin de poursuivre notre développement dans les meilleures conditions, à ce propos nous mettons à disposition des plaquettes d'information et d'adhésions.

MANIFESTATIONS 2021 :

Soirée Football le 6 février 2021

Tournoi de pétanque : 5 juin 2021

Pour plus d'information, contactez le président du Club au : 06 09 88 58 80

Mail : fcnogentlephaye@gmail.com - Facebook : fc nogent le phaye



Matinée découverte pour une douzaine d'enfants réunis avec au programme un circuit ballon, tirs, foot-booling, matchs, sourires et bonne humeur.

LES ARCHERS DU PHAYE



Après une très belle saison d'hiver dans notre magnifique Année sportive écourtée mais belle moisson.

Difficile d'évoquer cette première moitié de l'année 2020 sans parler du coronavirus. En effet, l'instauration du confinement pour éradiquer le COVID-19 début mars à prématurément mis un terme à la saison, que ce soit sur le plan des compétitions comme sur le plan des entraînements et autre séances de tir à l'arc.

Après une période de confinement stricte, nous avons enfin pu reprendre partiellement certain entraînement à partir de la mi-mai, mais uniquement sur le pas de tir extérieur et en suivant le protocole mis en place par la FFTA. Le déconfinement va encore se faire sentir jusqu'à la fin des vacances estivales et on espère ensuite une reprise des activités dans leurs globalités.

Pour les jeunes du groupe découverte, les choses se sont rapidement misent en place et chacun a pu prendre ses marques et se perfectionner. Les jeunes archers ont pu augmenter la distance de tir au cours de cette saison en salle et chacun a pu valider ses progrès en passant les flèches de progression.

Sur le plan sportif, notre saison 2019/2020 avait très bien démarré, avec de nombreux podiums pour la branche compétition. Sur le plan individuel, les jeunes n'ont pas



démérité avec des sélections aux régionaux. Une belle performance collective pour notre troisième place au départementaux par équipe et deux équipes mixtes qui ont participé au trophée des mixtes. Et je terminerai ce bilan par la performance exceptionnelle de Sybille LEGRAND qui monte une fois de plus sur la plus haute marche du podium mais cette fois pour devenir Championne de France Mini-mixte 2020. Encore bravo à elle.

En septembre démarrera pour nous une nouvelle saison sportive. Ce sera le moment de renouveler les licences pour les archers déjà parmi nous. Et pourquoi pas l'occasion pour d'autres de venir s'essayer au tir à l'arc et rejoindre notre équipe.



Du changement dans la continuité

2019, une page se tourne pour les Archers du Phaye, et quelle page. En effet, après 26 ans dévoué au club (président depuis sa création), Daniel a souhaité prendre du recul, tout en restant bien sûr un membre actif. Lors de notre assemblée générale de septembre 2019, un nouveau bureau a alors été élu et j'ai ainsi l'honneur d'en être le président (et la lourde tâche de succéder à notre mentor). Notre objectif est de garder l'esprit qui a toujours été celui du club, à savoir : passer de bons moments d'amitié et d'échanges sportifs (dixit Daniel).

Durant l'été 2019, nous avons été sollicités par Anne et Laurent Descottes pour venir renforcer notre équipe. Anne est entraîneur Niv 1 et Laurent entraîneur Niv 2. Avec eux, nous avons également accueilli plusieurs archers qui ont souhaité les suivre. Laurent a pour ambition de mener des archers volontaires à la compétition de haut niveau. Nous voilà donc avec notre section "compétition" renforcée, tout en maintenant nos sections "loisir" et "initiation" qui représentent le cœur de notre club.

Avec cette nouvelle organisation, et l'effectif croissant (29 archers licenciés pour 2019/2020), la mairie nous a accordé des créneaux supplémentaires à la salle sportive dans le but d'accueillir les différentes sections. Cela nous permet de pratiquer confortablement notre sport, avec un équipement pleinement adapté, dans un environnement sécurisé.

Enfin, afin de pouvoir assurer tous les frais de déplacement, participations et formations liés aux compétitions, nous avons décidé de faire appel au mécénat pour nous soutenir (BECS - DEMATHIEU BARD - EIFFAGE Route - JFM Réseau - Au Jardin Tranquille). Nous avons également refait nos tenues et nous pouvons ainsi porter fièrement les couleurs des Archers du Phaye lors des différentes manifestations extérieures. Le logo historique y est bien sûr en premier plan, tout comme nos partenaires.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site ou la page Facebook.

Notre site : <http://lesarchersduphaye.free.fr/AccueilNew.htm>
Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/tira-larcnogentlephaye/>

Adresse mail : archersduphaye@gmail.com

David BINEY - Les Archers du Phaye

TÉLÉTHON



Monique Brouttier, coordinatrice AFM Téléthon locale de Nogent-le-Phaye, s'est déclarée, satisfaite, avec toute son équipe, des résultats de l'édition 2019. Elle remercie et félicite tous les acteurs bénévoles locaux, les sponsors, les participants, les donateurs publics et privés, la mairie, le conseil municipal et les agents techniques qui ont œuvré pour ce succès.

Un bilan positif permet la remontée vers l'AFM Téléthon d'une recette de 4162,30 €

Pour que le Téléthon continue son parcours, le rendez-vous est pris pour l'édition 2020.

PROGRAMME :

- **Samedi 28 novembre 2020** : 20 h 00, loto musical à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye ;
- **Vendredi 4 décembre 2020** : 20 h 30, concert de l'union musicale de Sours à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye ;
- **Samedi 5 décembre 2020** : Collecte de papiers ;
- **Dimanche 6 décembre 2020** : Randonnée pédestre avec l'AS Sours Rando (parcours et lieu de départ à définir).



COURS DE YOGA



La rentrée des cours de Yoga à Nogent le Phaye aura lieu en septembre prochain. Chloé professeure diplômée, propose depuis plus d'un an des cours hebdomadaires dans la salle des associations.

Traditionnels et très complets les cours s'adressent à toutes les morphologies et tous les niveaux. Le Yoga donne l'occasion de travailler la souplesse, la coordination, la force et le renforcement musculaire. Chloé vous proposera également des moments de méditations, de pranayama (exercice de respiration) et une relaxation.

Chacun fait ce qu'il peut suivant ses possibilités du moment. C'est une parenthèse de bien-être pour le corps et l'esprit.

Nouveauté cette année : il y aura un cours pour les niveaux plus avancés le vendredi soir.

Les cours sont donnés en petits groupes et les places sont limitées.

Pour plus d'information Chloé est joignable au 06 81 41 74 35
www.yagoyaka.com

	Lundi	Vendredi	Dimanche
Matin	Yoga doux 10 h 00 – 11 h 00		
Après-midi		HATHA 18 h 00 – 19 h 00	VINYASA (N2) 19 h 30 – 20 h 30
		VINYASA (N1) 19 h 00 – 20 h 00	HATHA 20 h 15 – 21 h 15